



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le lundi 25 août 2025, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

INVITÉS :

M^{me} Josee Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
M^{me} Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Il profite de l'occasion pour informer le conseil du départ de Mme Roxanne Bilodeau, membre représentante de la communauté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Déclaration des conflits d'intérêts**
4. **Questions du public**
5. **Désignation de la présidence**
6. **Ordre du jour de consentement**
 - 6.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

- 6.2. Adoption - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2025
- 6.3. Attestation de conformité
- 6.4. Reddition de compte de la direction générale
- 6.5. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
 - 6.5.1. Déclaration d'engagement
 - 6.5.2. Déclaration d'intérêt
- 7. Désignation aux comités**
 - 7.1. Désignation - Membres du comité de gouvernance et d'éthique
 - 7.2. Désignation - Membres du comité de vérification
 - 7.3. Désignation - Membres du comité des ressources humaines
 - 7.4. Désignation - Membres du comité de suivi de la direction générale
 - 7.5. Désignation - Membres du comité des ressources matérielles et informatiques
 - 7.6. Désignation - Représentants au comité consultatif de transport
- 8. Points en lien avec la mission**
 - 8.1. Rapport de la direction générale
 - 8.2. Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- 9. Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
 - 9.1. Comité des ressources humaines
 - 9.1.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.1.2. Adoption - Désignation de membres du conseil aux comités de sélection 2025-2026
 - 9.1.3. Adoption - Désignation de la direction générale adjointe à temps partiel
 - 9.1.4. Bilan des embauches
 - 9.2. Comité de vérification
 - 9.2.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.2.2. Adoption - Budget 2025-2026
 - 9.3. Comité de gouvernance et d'éthique
 - 9.3.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.3.2. Adoption - Autorisation au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
 - 9.3.3. Rappel - Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration
 - 9.4. Comité des ressources matérielles et informatiques
 - 9.4.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.4.2. Adoption - Désignation des mandataires pouvant agir auprès de la SAAQ
- 10. Autres points de décision**
- 11. Points de discussion et d'information**
- 12. Questions diverses**
- 13. Ajournement de la séance**

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

CA_001-25-26

DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit désigner un(e) président(e);

CONSIDÉRANT le résultat du processus de désignation dont le compte-rendu est joint en annexe au procès-verbal;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE M. Francis Murphy soit désigné au poste de président du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois pour la durée de son mandat.

Adoptée

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_002-25-26

Adoption - Procès-verbal de la séance du 17 juin 2025

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2025 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

CA_003-25-26

Adoption - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2025

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 juin 2025 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

Attestation de conformité

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

Reddition de compte de la direction générale

Le directeur général dépose une reddition de compte des décisions prises en application du Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Déclarations et engagement

La secrétaire générale confirme le dépôt des formulaires de mesdames Chantal Croteau, Sandra Godmer et Geneviève Larche et de messieurs Francis Murphy et Antony Rouillard.

Déclaration des intérêts

La secrétaire générale confirme le dépôt, sous pli confidentiel, d'une mise à jour de la déclaration des intérêts de Mme Émilie Dumas.

DÉSIGNATION AUX COMITÉS

CA_004-25-26

Comité de gouvernance et d'éthique

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CA_004-22-23, le comité de gouvernance et d'éthique est composé de trois membres du conseil d'administration désignés par celui-ci;

CONSIDÉRANT que le conseil peut désigner des membres substitut s'il le juge approprié;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil peut participer aux séances du comité;

CONSIDÉRANT que le directeur général et un membre du personnel d'encadrement qu'il désigne peuvent participer aux rencontres du comité sans droit de vote;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer la désignation des administrateurs suivants à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique :

- Émilie Dumas
- Geneviève Larche
- Maurice Veillet

Adoptée

CA_005-25-26

Comité de vérification

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CA_017-24-25, le comité de vérification est composé d'un maximum de quatre membres du conseil d'administration, dont minimalement un membre qui n'est pas un membre représentant du personnel;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil peut participer aux séances du comité;



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

CONSIDÉRANT que le directeur général et un membre du personnel d'encadrement qu'il désigne peuvent participer aux rencontres du comité sans droit de vote;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer la désignation des personnes suivantes à titre de membres du comité de vérification :

- Sandra Godmer
- Geneviève Larche
- Mathieu Ouellet

Adoptée

CA_006-25-26

Comité des ressources humaines

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CA_006-22-23, le comité des ressources humaines est composé de trois membres du conseil d'administration désignés parmi les membres représentant des parents et les membres représentant de la communauté;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil peut participer aux séances du comité;

CONSIDÉRANT que le directeur général et un membre du personnel d'encadrement qu'il désigne peuvent participer aux rencontres du comité sans droit de vote;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer la désignation des personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources humaines :

- Karine Gaudet
- Sandra Godmer
- Antony Rouillard

Adoptée

CA_007-25-26

Comité de suivi de la direction générale

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CA_090-23-24, le comité de suivi de la direction générale est composé de la présidence, de la vice-présidence et d'un membre du conseil d'administration désigné parmi les membres représentant des parents et les membres représentant de la communauté;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer la désignation des personnes suivantes au comité de suivi de la direction générale :

- Francis Murphy, président
- Rafik Bourennani, vice-président
- Émilie Dumas, membre du conseil d'administration

Adoptée



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

CA_008-25-26

Comité des ressources matérielles et informatiques

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CA_091-23-24, le comité des ressources matérielles et informatiques est composé de trois membres du conseil d'administration désignés par celui-ci;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil peut participer aux séances du comité;

CONSIDÉRANT que le directeur général et deux membres du personnel d'encadrement qu'il désigne peuvent participer aux rencontres du comité sans droit de vote;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer la désignation des personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources matérielles et informatiques :

- Chantal Croteau
- Sylvain Houle
- Mathieu Ouellet

Adoptée

CA_009-25-26

Représentants au comité consultatif de transport

CONSIDÉRANT l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'un centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT que l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves prévoit que deux administrateurs peuvent être membres de ce comité;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat d'un membre du comité est d'un an;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE désigner Mme Karine Gaudet et M. Éric Lunam à titre de membres du comité consultatif du transport.

Adoptée

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

Rapport de la direction générale

M. Jean-François Pressé et Mme Claudie Brière présentent le rapport de la direction générale.

M. Pressé indique que la rentrée du personnel et des élèves monopolise l'attention de l'ensemble de l'équipe. L'embauche va relativement bien : la semaine dernière nous avons 11 postes à combler (deux postes temps plein et neuf contrats).



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

Il fait un retour sur l'évolution de la situation budgétaire depuis juin et précise qu'il n'y a pas eu de coupures majeures et que les services seront stables dans nos établissements. Il travaille avec le MEQ, le comité de vérification, le CRR et les gestionnaires pour centrer nos efforts sur les besoins réels

Il précise que l'interdiction des cellulaires sera en vigueur dès la rentrée et que les normes en lien avec le civisme entreront en vigueur à compter de janvier.

Au niveau de l'enjeu 3, il souligne la participation des directions au Festival Western de Malartic, et, ce matin, la participation du CSSOB au déjeuner d'accueil des chauffeurs organisé par Autobus Maheux.

Il indique aussi que la campagne de sécurité aux abords des écoles est en cours.

Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

M. Jean-François Pressé, directeur général, rappelle le taux de diplomation 2023-2024 du CSSOB, qui se situait à 78,9 %. À la suite de l'analyse des données prévisionnelles, nous anticipons que le taux diminuera à environ 74,6 % pour 2024-2025 (les résultats provisoires du MEQ seront disponibles en octobre prochain).

M. Pressé souligne que la cible du PEVR pour le taux de diplomation, fixée à 82 %, demeure.

Le CSS a déployé de nouveaux outils qui permettent notamment de faire un suivi par élève. Nous pourrions ainsi identifier et d'intervenir auprès des élèves vulnérables plus tôt dans leur parcours. Nous devons aussi mettre des efforts additionnels pour réduire le nombre de sorties sans diplômes.

RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rapport de la présidence du comité

M. Antony Rouillard informe les membres des sujets abordés lors de la rencontre du comité des ressources humaines tenue le 19 août 2025. Outre les sujets qui seront traités dans les points subséquents, un suivi du programme de relève du personnel de direction et d'encadrement a été effectué.

CA_010-25-26

Désignation de membres du conseil aux comités de sélection 2025-2026

CONSIDÉRANT qu'en certaines circonstances, un comité de sélection doit être formé afin de procéder à l'attribution d'un poste de gestionnaire ou de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT que la *Politique concernant la dotation du personnel* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois prévoit la composition du comité de sélection en fonction du type de poste à pourvoir;



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire souhaite que le processus de sélection soit le plus efficient possible;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les membres du conseil suivants soient désignés pour agir à titre de membre de comité de sélection prévus à la *Politique concernant la dotation du personnel* en fonction de leurs disponibilités :

- Rafik Bourennani
- Émilie Dumas
- Karine Gaudet
- Francis Murphy
- Antony Rouillard
- Maurice Veillet

Adoptée

CA_011-25-26

ADOPTION - DÉSGINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE À TEMPS PARTIEL

CONSIDÉRANT l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par le directeur général;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE mesdames Manon Lanthier et Nathalie Legault soient nommées direction générale adjointe (à temps partiel) à compter de ce jour pour l'année scolaire 2025-2026.

Adoptée

BILAN DES EMBAUCHES

M. Rouillard et Mme Ferron mentionnent que nous avons réussi à combler les postes permanents mais que nous devons encore combler trois contrats. Les efforts de recrutement se poursuivent pour s'assurer que l'ensemble des postes seront comblés.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Rapport de la présidence du comité

Mme Godmer, présidente du comité, mentionne que le comité s'est rencontré le 21 août 2025. En plus de la version finale des grilles tarifaires pour les services de garde et les services de surveillance du midi, le comité a pu discuter de l'élaboration du budget 2025-2026.

Mme Godmer rappelle l'annonce du projet des règles budgétaires en juin dernier ainsi que les annonces de réinvestissement en juillet dernier. De plus, le suivi de cibles d'ETC (équivalent temps complet) amène aussi de nouvelles réflexions sur la répartition et l'optimisation des ressources. Le MEQ va déployer un outil de suivi des ETC sous peu.



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

Puisque certains éléments ne sont pas complétés, le budget ne pourra pas être adopté dans le cadre de la séance.

Afin de permettre l'achèvement des travaux et l'envoi préalable de la documentation nécessaire aux administrateurs afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée, le comité suggère que l'adoption du budget soit traitée lors d'un ajournement de la séance qui pourrait se tenir le 23 septembre, à 19 h.

Budget 2025-2026

Ce point sera traité lors de l'ajournement de la séance.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rapport de la présidence du comité

Mme Geneviève Larche informe le conseil des sujets abordé par le comité lors de sa rencontre du 25 août 2025.

CA_012-25-26

Autorisation au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, en 2022, du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (ci-après le « Règlement »);

CONSIDÉRANT qu'un Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (ci-après le « Comité ») a été constitué en vertu du Règlement le 23 mai 2023;

CONSIDÉRANT que le Comité est investi, conformément au Règlement, du pouvoir de procéder à des enquêtes en matière d'éthique et de déontologie à l'encontre d'un membre du conseil d'administration suite à une dénonciation ;

CONSIDÉRANT que, dans l'exercice de ses fonctions d'enquête, le Comité peut, avec l'autorisation du conseil d'administration, recourir à un ou plusieurs experts pour l'assister;

CONSIDÉRANT que le recours à un tel expert doit être approuvé par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que le Comité dispose d'un délai de 15 jours pour répondre à une demande ou traiter un dossier;

CONSIDÉRANT qu'il peut s'avérer difficile de convoquer une réunion du conseil d'administration dans ce délai afin d'autoriser le recours à un expert;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

QUE la secrétaire générale du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois soit autorisée à approuver, pour un montant maximal de 9 999 \$, le recours à un expert requis par le Comité dans le cadre d'une enquête relative à un administrateur du Centre de services scolaire menée en vertu du Règlement;

ET QUE la secrétaire générale présente une reddition de compte de la dépense à la première séance du conseil d'administration suivant ladite autorisation.

Adoptée

Rappel - Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Mme Larche dépose un aide-mémoire relatif aux normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration. Ce document est présenté annuellement à titre de rappel et d'invitation aux membres à relire le Règlement en vigueur.

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

Rapport de la présidence du comité

M. Sylvain Houle mentionne les sujets abordés lors de la rencontre du comité du 15 août notamment le suivi des travaux d'été, l'avancement des projets d'immobilisation et le résultat des inspections réalisées en prévision de la rentrée des élèves.

CA_013-25-26

ADOPTION - DÉSIGNATION DES MANDATAIRES POUVANT AGIR AUPRÈS DE LA SAAQ

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit assurer la gestion de son parc de véhicules;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation professionnelle Val-d'Or (CFP Val-d'Or) reçoit en commandite des autos provenant des concessionnaires automobiles;

CONSIDÉRANT que le Centre national des mines reçoit en commandite des équipements provenant de ses partenaires du secteur minier;

CONSIDÉRANT que certains véhicules peuvent être en circulation et doivent être immatriculés;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit mandater les personnes autorisées à agir en son nom afin d'effectuer les transactions requises pour assurer cette gestion auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

41^E SÉANCE

DE mandater les personnes suivantes afin qu'elles puissent agir, pour et au nom du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, auprès de la SAAQ :

- Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
- Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
- Nathalie Rioux, technicienne en administration, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
- Mylène Morin, gestionnaire administrative, CFP Val-d'Or
- Réjean Pépin, enseignant, CFP Val-d'Or
- Serge Mailhot, ouvrier / mécanicien, CFP Val-d'Or

Adoptée

AUTRES POINTS DE DÉCISION ET D'INFORMATION

Aucun sujet n'est inscrit au point.

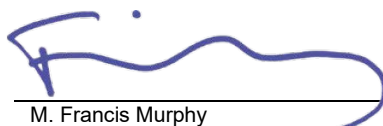
QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit au point.

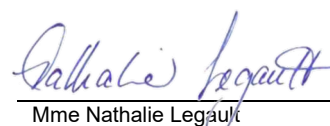
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité,

QUE la séance soit ajournée au mardi 23 septembre 2025, à 19 h.



M. Francis Murphy
Membre du conseil d'administration



Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale

ANNEXE au procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2025

Processus de nomination de la présidence du conseil d'administration

- La secrétaire générale reçoit les propositions de candidatures, à tour de rôle, pour chacun des postes. Pour être éligible, un candidat doit siéger au conseil à titre de parent d'un élève.
- Après réception de toutes les mises en candidature pour un poste donné, la période de mises en candidature est close sur proposition à cet effet et adoptée à la majorité des voix des membres ayant droit de vote.
- La secrétaire générale demande à chaque candidat, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il accepte sa mise en candidature.
- S'il n'y a qu'une seule candidature, le membre proposé est élu au poste concerné.
- S'il y a plus d'une candidature, un vote est tenu au scrutin secret.
- Chaque candidat, à tour de rôle, disposera d'une période de 5 minutes pour faire valoir sa candidature. La période de vote est ensuite ouverte.
- Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir la majorité des voix des membres.
- Si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour, jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive la majorité des voix.
- La secrétaire générale déclare élu le candidat ayant reçu le plus grand nombre de votes.
- Le conseil d'administration adopte une résolution conformant les désignations.

Nomination de la présidence du conseil d'administration

La secrétaire générale ouvre la période de mise en candidature :

Candidature proposée	Proposeur
Francis Murphy	Maurice Veillet

M. Éric Lunam propose la fermeture de la période de candidature.

La secrétaire générale vérifie M. Murphy accepte sa mise en candidature. Celui-ci confirme qu'il accepte.

La secrétaire générale confirme qu'il n'y a pas lieu de tenir de scrutin et confirme la désignation de M. Murphy à la fonction de président du conseil d'administration du CSS de l'Or-et-des-Bois.